

La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

Numéro 48 – Avril 2012

www.cpat.asso.fr

Le Cercle a eu 20 ans en septembre 2011

En septembre 1991, Hélène Roger-Vasselín, Patrice Becquet et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR, et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR, décident de fonder le Cercle pour l'aménagement du territoire.

La nouvelle association a pour but de « permettre rencontres et échanges d'idées entre tous ceux qui, à un titre ou un autre, ont travaillé ou travaillent à la politique d'aménagement du territoire et de développement régional » et de « mener réflexions et propositions dans ce domaine face à l'évolution de la conjoncture et de l'environnement national, européen et international ».

Vingt ans après, sous la houlette de Philippe Bosseau, son quatrième Président, le Cercle s'est penché sur son histoire pour mieux réfléchir à l'avenir de l'aménagement du territoire dans un monde en profonde mutation.

Lors de la conférence qui a suivi l'Assemblée générale 2012 du Cercle, Patrice Becquet et Hervé Nora ont tout d'abord évoqué « 20 ans de vie du Cercle ».

Puis Jérôme Monod, ancien Délégué à l'aménagement du territoire et Président d'honneur de Suez, a animé une table ronde sur le thème « Le territoire français a-t-il un avenir ? ».

Emmanuel Berthier, actuel Délégué, nous fit l'honneur et le plaisir de participer à cette manifestation qu'il accueillait une fois encore dans les locaux de la Datar - qu'il en soit remercié.

Outre Jérôme Monod, quatre autres anciens Délégués - Jean-Pierre Duport, François Essig, Jean-Louis Guigou, Pierre Mirabaud – étaient également présents à cette grande soirée qui s'est conclue par le traditionnel et convivial cocktail dînatoire.

∴

Cette Lettre du Cercle comporte également :

- « **Dans le Brouillard** », article de Philippe de Castelbajac à l'occasion de la nouvelle édition du Que Sais-je ? sur l'aménagement du territoire (p 11)
- « **Jean Marbach nous a quittés** », hommage à un ami disparu, par Hervé Nora (p 12)

Patrice BECQUET

Il y a vingt ans, le Cercle pour l'aménagement du territoire était créé par des anciens chargés de mission de la Datar animés de la volonté non seulement de prolonger l'amitié qui était née entre eux, mais aussi de rester en lien avec les actions menées en matière d'aménagement. C'est ainsi qu'Hélène Roger-Vasselin, Claude Rousseau, Marc Nizery et moi-même avons décidé de constituer cette association. Hélène Roger-Vasselin nous apportait essentiellement l'expérience des relations qu'elle entretenait avec les parlementaires des deux assemblées. Claude Rousseau nous faisait quant à lui bénéficier de la franchise – pour ne pas dire davantage – et de la vigueur que nous lui connaissions. Marc Nizery, même s'il n'avait pas officié comme chargé de mission à la Datar, avait travaillé à l'aménagement du territoire en marge de cette administration. Il avait le souci que le Cercle porte une véritable autonomie de proposition, sans s'inscrire nécessairement dans le sillage de la Datar. Pour ma part, après la dynamique de Jérôme Monod que j'avais côtoyé à la Datar, j'avais bénéficié de la sagesse de Marceau Long au Secrétariat général du gouvernement et y avais gagné l'habitude d'une approche interministérielle, d'une vision non pas focalisée sur l'aménagement du territoire mais prenant en compte tous les apports possibles des autres ministères.

Rapidement, le Cercle a dû préciser la nature des prises de position qu'il formulait. L'occasion s'en est présentée lorsqu'il a été projeté que la Datar déménage de l'avenue Floquet à Saint-Denis. Aussitôt, une réunion d'urgence a été convoquée, très animée, durant laquelle le Cercle s'est vu reprocher de ne pas s'être érigé officiellement contre cette décision qui ne constituait pas moins qu'un crime de lèse-majesté ! Or, comme le Cercle l'a alors réaffirmé, son objet social n'était aucunement d'organiser une fronde lorsqu'une mesure d'aménagement du territoire était proposée par le gouvernement.

Qu'avons-nous fait pendant ces vingt ans ?

Pour nous tenir informés de la politique d'aménagement du territoire, nous avons pris soin de faire adhérer au Cercle des actifs de la Datar, de telle sorte que nous restions dans l'action et disposions d'une courroie de transmission avec cette administration. Nous avons en outre organisé une série de conférences où divers responsables (directeurs d'aéroport, directeur de la RATP, personnalités en charge du Grand Paris) nous ont présenté leur action. A cela se sont ajoutés des voyages.

Citons par exemple le séjour à Madrid durant lequel les membres du Cercle ont passé une journée avec l'ambassadeur de France pour comprendre sa vision de l'Espagne, rencontré l'organe d'aménagement du territoire national espagnol - et ce faisant exploré tous les problèmes liés à la décentralisation - et enfin visité de grands ensemble immobiliers, ou habitations, laissant perplexe quiconque connaissait les villes nouvelles françaises, écossaises ou anglaises. A Anvers, nous avons vu à quel point l'autonomie d'action dont disposait le port rendait toute concurrence impossible avec les ports français. Nous avons aussi été accueillis à la Commission européenne où nous avons pu constater, reconnaissons-le, une certaine fermeture dans l'approche de nos problématiques...

En France, à l'occasion d'un voyage à Bitche, nous avons découvert la richesse des liens productifs transfrontaliers qu'avaient su créer les communautés. Au parc du Pilat, nous avons compris à quel point la protection de l'environnement pouvait constituer un facteur de développement, à condition que la démarche soit portée et relayée par la population. Car les commissaires de massif ont joué un rôle en émettant des propositions et en accordant des financements initiaux à ces actions qui aboutissaient, certes, à la protection de l'environnement, mais surtout à la dynamique locale.

Citons enfin la séance spéciale dont les membres du Cercle ont bénéficié au Grand Palais de la part du Conservatoire du littoral, qui a déroulé devant eux une carte de près d'un mètre carré, et durant laquelle ils ont trouvé réponse à toute leur curiosité.

Hervé NORA

Plutôt que de retracer son histoire, je dirai pourquoi j'aime le Cercle. Tout d'abord, j'aime au Cercle la convivialité qui y règne, la possibilité qu'il offre de se retrouver entre amis, certains connus de longue date et d'autres venant d'arriver, pour participer à une réunion de travail, à une rencontre festive ou à un voyage qui, outre les aspects professionnels évoqués par Patrice Becquet, comporte toujours un volet culturel extrêmement riche.

Ensuite, j'aime au Cercle que ses membres sachent se mobiliser. Chaque fois qu'une action est décidée, deux ou trois personnes se portent immédiatement volontaires pour constituer l'équipe opérationnelle, relayées par un membre en région lorsqu'il n'en est pas l'initiateur. Aussi cette petite association parvient-elle à réaliser de grandes choses. Rappelons qu'à Bitche, nous avons pu réunir autour de la table, pendant

quatre heures, quinze responsables français d'aménagement, des maires, des conseillers régionaux, le président du conseil général et quinze participants allemands pour partager sur le thème des relations transfrontalières, le tout étant couvert par la télévision et la presse locales.

J'aime, bien sûr, au Cercle ses travaux. Les sujets sur lesquels il se penche, souvent, ne se rapportent pas directement à l'actualité mais à des phénomènes émergents ou ignorés. Ainsi, nous avons traité de la désertification médicale en France dès 2002 alors que le sujet a commencé à transparaître dans la presse environ cinq années plus tard, ou encore de la prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire des risques naturels ou technologiques, bien avant que divers événements ne montrent l'importance de ce thème. Nous avons également abordé des problèmes récurrents comme la pénurie de logements et la crise immobilière avec ses conséquences sur l'aménagement du territoire, mais aussi les ports, les liens entre l'agriculture et l'aménagement du territoire ou encore les inégalités sociales au regard de l'aménagement du territoire.

Les contributions du Cercle ont des impacts certes assez modestes, sans être pour autant négligeables. En témoignent la forte fréquentation de son site Internet et les nombreux téléchargements de documents qu'il suscite, de la part d'internautes français ou non, francophones ou non, notamment - et étonnamment - japonais.

Enfin, j'aime dans le Cercle la grande liberté de pensée et d'expression qui caractérise ses réunions ou ses écrits. C'est le reflet de la diversité de ses membres – diversité d'origines, de cursus, de sensibilités culturelles ou politiques, qui interdit d'ailleurs au Cercle de prendre position. Une seule fois le Cercle s'est permis d'exprimer une opinion, lorsqu'il a affirmé que c'était une grossière erreur que de transformer le nom de Datar, connu dans le monde entier, en Diact. Il semble que l'histoire lui ait donné raison...

Cette diversité n'interdit toutefois pas les prises de position individuelles. En mars 2000, dans la Lettre n°11 du Cercle et repris dans la Lettre n°12 figurait un article rédigé par Philippe de Castelbajac et Claude Rousseau et intitulé « Où va l'aménagement du territoire », au ton provocateur voire sulfureux, dont certains intertitres annonçaient « Une politique qui a disparu en douce », « Tout va mal en Ile-de-France » ou encore « Tout espoir n'est pas perdu ». Cet article avait donné lieu à deux

réponses également publiées dans la Lettre, l'une de Jean-Louis Guigou et l'autre de Jean-Pierre Duport alors préfet de l'Ile-de-France.

Cette diversité, cette liberté de parole et cette amitié nous unissent, nous réconcilient et nous mobilisent. Le ferment de tout ceci est une conviction unanimement partagée que l'aménagement du territoire n'est pas un concept d'hier, que les territoires français ont un avenir que nous pouvons contribuer à forger.

∴

LE TERRITOIRE FRANÇAIS A-T-IL UN AVENIR ?

Table ronde animée par Jérôme MONOD

avec la participation de :

- **Annick CHARLETY**, élue de Compiègne, ancienne chargée de mission à la Datar,
- **Stéphane CORDOBEZ**, chargé de la Prospective à la Datar,
- **Michel MERCADIER**, ancien chargé de mission à la Datar et de la prospective à la SNCF,
- **Stéphane SIEBERT**, directeur des grands projets au CEA, en charge du développement durable de GIANT (Grenoble Isère Alpes nanotechnologies).

Trouver un nouveau sens à l'aménagement du territoire

Jérôme MONOD

Quand Hervé Nora m'a proposé de venir parler de l'avenir de l'aménagement du territoire, j'y ai d'abord vu un trait d'humour ! Pour moi, l'aménagement du territoire est vieux de cinquante ans. J'ai bien compris, cependant, que je n'étais pas convié à une réunion d'anciens combattants mais qu'il s'agissait de débattre en toute liberté de questions qui vous occupaient. C'est pourquoi j'ai invité autour de moi d'autres intervenants, plus jeunes, qui contribueront à mes côtés à évoquer cet avenir.

Genèse de l'aménagement du territoire.

Je dirai quelques mots, pour commencer, de l'histoire de l'aménagement du territoire, pour mesurer l'ampleur des changements qu'il a connus depuis. L'aménagement du territoire n'est pas mort, mais il a disparu dans sa forme ancienne pour revêtir d'autres formes.

Au commencement, le sujet fut porté par Jean-François Gravier, Michel Debré sous la présidence du Général de Gaulle, puis Olivier Guichard sous Georges Pompidou. Philippe de Castelbajac affirme qu'aménager le territoire, c'est le disposer avec ordre. Or il était implicite à l'époque qu'aménager le territoire, c'était aussi, et surtout, répondre aux besoins des populations dans leur vie, sur leur sol. Le changement qui a été à l'œuvre a d'ailleurs détruit cet ordre ancien. De fait, l'organisation dans laquelle nous nous sommes investis ne répond plus aux besoins actuels.

Quelles étaient les motivations originelles de l'aménagement du territoire ? Il s'agissait d'abord de déployer une vision à long terme, globale, qui ne soit pas fractionnée par branche ou par secteur mais qui soit centrée sur l'homme dans toute sa complexité et au regard de tous ses besoins. L'aménagement du territoire était alors rattaché au sommet du pouvoir, au Premier ministre. Il disposait d'un budget via le Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) et d'une équipe très variée, dont la réactivité était d'autant plus forte que tout était encore à inventer. Dès le début, il nous a semblé que si nous n'obtenions pas de réponse à nos interrogations à Paris, nous les trouverions sans aucun doute sur le terrain, là où étaient les hommes. Grâce à une excellente articulation avec le Plan, nous avons pu élaborer un programme, une raison d'être et un plan d'actions.

La France, à l'époque, était paralysée par son centralisme, sous le poids d'une administration qui n'entendait nullement innover ni impulser un quelconque changement. Pendant ce temps, les campagnes se vidaient au profit de la capitale. Pendant un quart de siècle, l'aménagement du territoire a su provoquer un ébranlement historique. Il a tout d'abord lancé la décentralisation industrielle. L'un des premiers gestes d'Olivier Guichard fut d'envoyer Pierre Massé à Brest en 1964, lui intimant de prendre la mesure du « désert » français pour mieux comprendre quelle devait être l'action du Plan et de l'aménagement du territoire. Ce fut le début, et l'on se souvient de tout ce qui a été fait dans le domaine de la décentralisation avec Gérard Worms et tous les ingénieurs de l'époque. Nous avons par ailleurs lancé les conversions de grandes activités — le textile, la sidérurgie, le charbonnage -, autant d'initiatives qu'il aurait été impossible de mener depuis Paris.

Puis, nous nous sommes attaqués à des schémas d'aménagement d'infrastructures et avons créé de nouveaux pôles d'activité comme Fos, Dunkerque, ou Toulouse pour

l'aérospatiale. Le grand plan d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon s'est développé. S'y est ajoutée une vraie politique urbaine, avec la définition d'une armature urbaine établissant une hiérarchie des villes et définissant les rapports entre ces différents niveaux urbains. En 1969, fait inédit depuis des générations, la Bretagne ne subissait plus d'exode démographique.

Réinventer l'aménagement du territoire

Aujourd'hui, l'aménagement du territoire n'est plus une politique majeure. Il faut la redéfinir, ou tout au moins lui trouver une philosophie. Il est nécessaire d'inventer et d'oser dans ces réflexions, sans prendre trop de précautions. Un sens nouveau doit être trouvé à l'organisation des hommes sur le sol.

Cette invention peut suivre trois idées fortes.

« Faire sortir ce qui est vivant de ce qui est mort »

Cette sourate du Coran s'applique bien à notre sujet. Il faut introduire de force du neuf dans notre vision de l'avenir.

Se situer dans une dimension internationale et européenne

L'aménagement est né dans une réalité hexagonale, la France. Or il n'a désormais de sens que s'il est resitué par rapport à l'émergence de nouvelles puissances dans le monde et s'il est placé au cœur de l'Europe.

Faire de l'aménagement du territoire une question politique.

La Datar est née et a été organisée dans un système avant tout technocratique. Or l'aménagement du territoire doit être résolument politique, dans le sens le plus noble, et doit s'assumer comme tel. Il faut se demander quels repères et quelle direction la politique, qui s'intéresse à l'homme et à son avenir, peut donner à cet aménagement. Ceci doit être porté par un courant où se mêlent l'autorité de l'Etat, les compétences d'organisation de l'action (administration, recherche, organisations publiques et privées, entreprises) et l'omniprésence du peuple — ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Nous avons donc besoin d'une philosophie nouvelle pour naviguer dans l'avenir, avec une démocratie bien réelle, des normes souples pour les décideurs et l'autorité arbitrale de l'Etat.

Cette nouvelle philosophie du territoire et de ses habitants change la nature de l'aménagement du territoire. De nouvelles idées courent le monde ; il faut essayer de les attraper, de les comprendre. Le territoire n'est ni une discipline ni une réglementation, mais une espèce vivante

que l'homme fragilise, même si dans une certaine mesure il la cultive et la protège. L'aménagement du territoire est de surcroît sous l'emprise de nouveaux concepts, l'environnement et l'écologie, qui ont pris largement le dessus. Si nous ne parvenons pas à faire se mélanger l'aménagement et l'écologie, nous manquerons l'occasion de produire du neuf.

Nouvelles contraintes, nouvelles libertés

Se présentent des contraintes nouvelles contre lesquelles nous ne pouvons rien, mais aussi de nouveaux espaces de liberté.

Nouvelles contraintes

La première de ces contraintes est l'environnement : le changement de climat, les cataclysmes, la raréfaction des ressources naturelles, la recherche d'économie dans l'usage des ressources de la nature, la croissance dans la frugalité.

Autre contrainte incontournable, la démographie. La durée de la vie est de plus en plus longue, et l'on assiste au vieillissement d'une population et d'une société toute entière. Passons sur les nouveaux problèmes de santé, d'alimentation ou de mobilité qui sont également à l'œuvre, ainsi que sur les ruptures de rythme dans l'éducation, le travail et les loisirs. Un mot toutefois sur les grandes migrations. En la matière, nous n'avons encore rien vu. Se produiront à l'avenir tout à la fois des migrations des intelligences, de la main-d'œuvre et des laissés pour compte. Quelle route choisir pour ne pas être écrasé par ces mouvements ?

Troisième contrainte, celle de l'énergie. J'estime pour ma part que nous aurons toujours besoin du nucléaire, et pour longtemps. Certes, le charbon est polluant, mais il existe, paraît-il, des systèmes permettant de produire du charbon proprement. Nul ne peut croire que la Chine et l'Inde se passeront de charbon d'ici à un quart de siècle. Il est possible de faire des économies d'énergie dans l'habitat, et grâce aux voitures électriques, de moindres émissions de gaz carbonique, mais cela ne suffit pas. La question de l'énergie suppose une capacité intellectuelle d'analyse, de l'expérience, du courage, de l'autorité et la force de tenir un cap en surmontant les divagations de gouvernements, de scientifiques ou de philosophes.

Dernière contrainte, la plus puissante et la plus nouvelle, le sol. L'occupation du sol par la population humaine est à la fois inquiétante et prometteuse. Le sol devient en effet une ressource rare, soit parce qu'on le détruit, soit parce qu'on le sur-occupe, soit parce qu'on le pollue, soit parce qu'on le laisse vide. Il faut une

véritable révolution foncière. La propriété doit-elle être collective ou individuelle ? Faut-il la réguler ? Faut-il mettre en place une autorité foncière ? Ces problèmes doivent être traités et résolus, car l'occupation du sol risque de nous échapper. La terre est un bien commun qui suppose une forte autorité et doit se plier à des règles absolues.

Nouveaux espaces de liberté

Dans ce contexte, quels sont les nouveaux espaces de liberté et de respiration pour les populations ?

Dans la vie en société, nous mourons des carcans que nous nous imposons tous les jours. Le premier d'entre eux est l'administration. Celle-ci doit se rendre désirable et secourable, et non plus redoutable ou détestable comme elle l'est trop souvent aujourd'hui. Il faut beaucoup plus de transparence, de souplesse, d'expérience et de différenciation. Surtout, il faut rendre lisible une administration qui, de nos jours, n'est pas compréhensible. Cela demande une action assez radicale, sans vergogne. Servir l'Etat, d'accord, mais mieux vaut encore que l'Etat nous serve !

La simplification de l'administration doit reposer, selon moi, sur une quinzaine de régions tout au plus, sur 75 à 80 centres d'institutions variées, mixtes, rayonnant sur un territoire, organisés autour de villes moyennes et reliés par un réseau immatériel de communications informatiques, de telle sorte que chacun ait un égal accès à tout ce qui se passe au niveau de l'Etat ou des régions. Cela suppose que l'échelon central soit réduit à très peu, exerçant une autorité arbitrale avec l'aide de quelques agences – et non de ministères. Les administrations centrales, aujourd'hui, sont véritablement néfastes. Grâce à de nouvelles entités territoriales de gestion et grâce à un réseau de services et de compétences partagé et accessible à tous, il faut faire en sorte que l'échelon central et les échelons territoriaux puissent vivre une vie complètement nouvelle. Voilà donc un espace de liberté encore indéfini, à imaginer.

Parallèlement, il importe d'explorer de nouvelles façons de faire. Je suis frappé par le développement actuel, à mes yeux déplorable, de très grandes entités : de gigantesques aéroports où l'on se perd, des hôpitaux où il devient impossible de trouver un service, d'énormes supermarchés... Le gigantisme est illisible pour 95 % de la population, mais mobilise 95 % des ressources de l'Etat ! Ce n'est pas acceptable. Il faut donc rechercher une certaine diversité, notamment d'échelles, dans la société. « L'homme est la mesure de toute

chose », lit-on dans le Protagoras de Platon. Or les organisations gigantesques et illisibles oublient en particulier les hommes qui se situent aux marges, aux franges de la société : personnes isolées, dites « inadaptées », handicapées, rejetées, qui ne pourront ni se déplacer ni trouver leur chemin dans ces grands ensembles. En outre, ces systèmes mécaniques d'organisation des grands équipements sont le lit des iniquités, sexisme, racisme, rejet de l'autre, solitude...

L'urbanisme, l'agriculture et l'emploi : trois questions en suspens.

Il est beaucoup question, actuellement, de construire en hauteur au centre des villes, de telle sorte que les logements soient aussi rapprochés que possible des emplois. Il faut aussi penser l'organisation des franges urbaines, des espaces verts, des loisirs et des cultures autour des grandes villes. Le maraîchage, semble-t-il, est en train de disparaître autour de Paris. Une politique d'aménagement des espaces périurbains est nécessaire. Se pose aussi la question des espaces ruraux, semi-ruraux voire « rurbains » dont certains sont vides. A leur égard, les évolutions de l'administration que j'ai évoquées sont importantes.

En matière d'urbanisme, il faut certainement instaurer une autorité foncière de l'Etat qui puisse imposer avec clarté et avec une rigueur absolue des règles, ou en tout cas des bornes, à l'action des uns et des autres.

L'agriculture peut et doit devenir non pas « une activité de luxe », mais de haute qualité. J'en vois notamment des exemples dans le développement de la biotechnique et de l'agriculture biologique. Il existe une agriculture d'excellence, sur laquelle il faut miser. Je prendrai l'exemple de ces exploitations viticoles d'une trentaine d'hectares qui fonctionnaient il y a quarante ans dans le midi avec un laboureur et des équipes de migrants pour tailler la vigne et récolter le raisin. Leur production était achetée par des coopératives qui élaboraient de très mauvais vins, le tout pour une plus-value extrêmement mince. Les exploitations de ce type se sont engagées sur la voie du progrès en recrutant des compétences, en investissant dans du matériel, en montant des plans d'affaires et des plans de trésorerie et en faisant appel à des commerciaux capables de vendre à l'international. Tous ces éléments peuvent contribuer à une agriculture de très grande qualité, pouvant exporter ses produits, rémunérer du personnel compétent et développer des cultures biodynamiques. L'agriculture est donc une source d'espoir.

Concernant l'emploi, enfin, je ne ferai qu'abonder aux débats actuels sur un nécessaire rapprochement entre l'entreprise et la recherche et l'université. Le chef d'entreprise ne doit pas se borner à suivre des questions financières, mais doit s'emparer des problématiques relatives aux équipes d'hommes et aux métiers.

∴

Le rôle de la technologie dans le développement industriel

Stéphane SIEBERT

Mon propos ne portera pas sur le nucléaire, puisque les activités du CEA Grenoble dans ce domaine viennent de finir d'être transférées à Cadarache. J'évoquerai le rôle de la technologie dans le développement industriel en prenant l'exemple du projet grenoblois CEA Tech.

L'émergence mondiale de pôles technologiques

Parmi les cinquante premières régions détentrices de brevets dans le monde figurent en tête la Californie, Tokyo, Séoul, la côte est des Etats-Unis, huit régions allemandes, dix-huit régions américaines, neuf régions japonaises et deux régions françaises, l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Ce constat a été le point de départ de notre raisonnement. Après un tour du monde des grands pôles de développement technologique (Georgia Tech à Atlanta, Boston, Singapour, Hsinchu à Taïwan...), il nous est apparu que tous ces territoires étaient en train de construire des entités qui constituaient des moteurs du développement économique. Il ne s'en dégageait pas un modèle unique mais un certain nombre de standards, le premier d'entre eux étant la concentration géographique. Alors que les moyens de communication n'ont jamais été aussi développés, des investissements colossaux sont consentis pour rapprocher les individus dans des petits périmètres de quelques hectares rassemblant des compétences de formation supérieure, de recherche et d'industrie. Ce sont ces écosystèmes qui produisent l'innovation. Tout ceci intervient dans le cadre d'infrastructures de très haut niveau, la qualité de l'environnement urbain étant égale à l'excellence scientifique qu'on y atteint.

Les budgets d'investissement sont substantiels dans ces pôles, ce programme d'investissement étant pour la plupart de l'ordre d'un milliard d'euros. Les domaines de développement sélectionnés sont à peu près identiques partout : la société de l'information, la santé et la planète - autant de besoins sociétaux qui sous-tendent

des technologies (TIC, biotechnologies, technologies de production d'énergie propre). La plupart de ces centres affichent des résultats très impressionnants. Georgia Tech par exemple produit près de la moitié de l'économie de la Géorgie, et Hsinchu représente 5 % de l'économie taïwanaise.

Le choix de filières technologiques

La France a largement expérimenté dans les années 1950 les silos, les fonctionnements par secteur. Or aujourd'hui, de plus en plus de technologies traversent les secteurs industriels. Dans une voiture par exemple, 30 % de la valeur provient de la micro-électronique. Autour de l'information, de la santé et de l'environnement émergent un certain nombre de technologies communes à une majorité des domaines industriels. La plus grande part de l'innovation est finalement produite par le croisement de ces savoir-faire. Grenoble s'est spécialisé dans ces trois domaines, à l'exclusion de tout autre. Étonnamment, cela a permis de faire converger des silos disciplinaires qui étaient parfois en confrontation depuis des décennies. Tous se sont rangés derrière ces trois priorités.

Depuis 2006, à Grenoble, le projet GIANT réunit toutes les forces locales : l'enseignement supérieur (avec cinq organismes universitaires dont une école d'ingénieurs), deux grands organismes nationaux (le CEA et le CNRS), trois grands centres européens (notamment un synchrotron), des entreprises, des pôles de compétitivité, l'Etat et les collectivités locales. Le projet prévoit de dépasser 1,2 milliard d'euros d'investissement d'ici à 2015, dont la moitié sera affectée à des aspects techniques et l'autre moitié à des aspects d'environnement urbain. Il s'agit donc de construire un quartier de vie en même temps qu'un quartier technologique. Avec 500 brevets par an, le pôle se situe au troisième rang français derrière PSA Peugeot Citroën et Renault. Ce ne sera pas un site atteint de gigantisme : sur 200 hectares, il accueillera 30 000 personnes à terme, un tiers d'étudiants, un tiers d'ingénieurs et un tiers d'emplois industriels. C'est donc le modèle de l'université technologique à l'américaine adapté aux contraintes nationales. Le pôle fait aussi partie des douze villes françaises détentrices du label EcoCité. Il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera.

Conditions de réussite

Pour qu'une telle initiative fonctionne dans la durée, elle doit s'appuyer sur un projet initial précis et stable. Des pôles comme le nôtre peuvent avoir tendance à se développer au fil des appels d'offres. Nous avons choisi la

logique inverse, un projet prédéfini étant proposé à tous les dispositifs de financement afin que l'ensemble des dispositifs viennent le renforcer.

Premiers résultats

Le site génère annuellement quelque 4 milliards d'euros d'impact économique, soit le tiers du PIB de l'agglomération grenobloise. Il a permis de créer 22 000 emplois depuis dix ans. L'apport respectif des collectivités locales et de l'Etat s'est monté à 400 millions d'euros.

Nous avons la conviction que ce modèle est adapté aux contraintes d'aujourd'hui. Il est vrai qu'il implique une concentration des investissements sur quelques pôles, qui va à l'encontre de certaines habitudes de saupoudrage. Or nous affirmons que le pays ne peut pas se permettre de financer des infrastructures de niveau mondial partout sur le territoire. En contrepartie il est essentiel de développer les transferts de résultats depuis ces pôles vers l'ensemble du territoire. Ainsi le pôle grenoblois a-t-il développé un programme spécial à destination des PME, mobilisant la totalité des agences du territoire en contact avec ces entreprises (agences régionales, agences des agglomérations, services de l'Etat). Ces contacts convergent vers le pôle de compétitivité, puis sont orientés vers le dispositif technologique afin que soient réalisés des projets pour les entreprises. En trois ans, 400 PME ont bénéficié d'un apport d'innovation. Dans le cadre du nouvel Institut de recherche technologique, elles devraient être au nombre de mille dans les cinq ans à venir. Nous veillons donc à ce que l'investissement dont a bénéficié le site profite à l'ensemble du tissu industriel du territoire.

Ce modèle est-il unique ? Restera-t-il une exception ou peut-il se généraliser ? Il s'avère que dix sites principaux en France (Paris Sud, Lyon, Grenoble, PACA, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg, la région Centre et Lille) couvrent 90 % de l'effort de R & D national, 76 % des instituts Carnot, 13 des 20 premières universités françaises du classement de Shanghai, 19 des 25 plus grandes écoles d'ingénieurs, 100 % des instituts de recherche technologique et des instituts hospitalo-universitaires. En développant des écosystèmes comme celui de Grenoble dans ces régions, il y a de fortes chances que l'on puisse mener la réindustrialisation par la compétitivité technique dont il est tant question actuellement.

Qu'en est-il en Europe ? Pour avoir participé à un groupe de haut niveau que l'Europe mobilise en amont de l'octroi de budgets pour développer de nouvelles stratégies, nous avons constaté une réelle convergence avec les commissaires

européens, notamment ceux en charge des industries, de la recherche et de l'innovation. Pour la première fois, ils ont modifié les textes européens pour inclure la possibilité de financer sur des fonds européens les plates-formes technologiques et les lignes pilotes industrielles. Ces philosophies nouvelles d'aménagement pourraient donc bientôt émerger en Europe.

∴

Aménagement du territoire et prospective

Stéphane CORDOBEZ

L'expérience qui vient d'être présentée prouve qu'il existe encore des politiques d'aménagement du territoire d'envergure. En témoignent également les pôles de compétitivité, le plan très haut débit ou les lignes à grande vitesse. Les politiques d'infrastructure, d'accompagnement et de développement, qui sont des politiques d'aménagement du territoire, n'ont pas disparu. Elles représentent des investissements importants pour l'avenir.

Des bouleversements profonds

Si, dans les années 1960, le seul acteur de l'aménagement du territoire était l'Etat, les contributeurs se sont multipliés depuis : les collectivités, les acteurs privés mais aussi, pourrait-on dire, tout un chacun. Les pratiques des Français ont tellement évolué en cinquante ans, notamment en termes de mobilité et d'échanges, que chacun d'entre nous devient presque un aménageur du territoire. Cette tendance invisible à l'échelle micro a des incidences non négligeables à l'échelle macro. A titre d'exemple, le périurbain n'est autre que du territoire qui s'aménage et de par les choix individuels de logement et d'habitat de populations.

En cinquante ans, les effets conjugués de la mondialisation, de la métropolisation et de l'urbanisation ont profondément transformé le territoire français. Selon l'Insee, la population française était ainsi sous influence urbaine à 95 % en 2010.

Enjeux de l'aménagement du territoire

La Datar a une tradition en matière de prospective, celle-ci étant l'un des moyens à sa disposition pour imaginer les futurs possibles de l'aménagement du territoire. En 2009, elle a lancé le programme de prospective Territoires 2040. En deux ans et demi, nous avons tenté d'imaginer quels pourraient être les enjeux que

l'aménagement du territoire aurait à relever demain.

Quatre principaux enjeux ont été recensés.

La mise en capacité de tous les territoires

Le premier enjeu s'apparente à l'antienne du développement territorial et des politiques d'aménagement depuis leur genèse dans les années 1950 : la mise en capacité de tous les territoires. Il s'agit de donner les moyens de se développer aux territoires, y compris les plus faiblement peuplés. Sachant — et la nuance est importante — que demain, le développement des territoires ne sera plus homogène ni uniforme. Les indicateurs de réussite et de performance auront changé. On entre donc dans une logique de développement territorial extrêmement diversifiée, qui rend difficile la mise en place de politiques uniques pour tous les territoires.

A cela s'ajoute une montée en échelle des territoires. Ceux-ci ont tissé des liens très forts entre eux, du fait notamment des pratiques de leurs usagers. L'augmentation des mobilités conduit les individus à vivre dans un territoire, à avoir des pratiques dans un autre, à travailler dans un autre encore. D'un point de vue fonctionnel, des territoires qui fonctionnaient auparavant de manière relativement indépendante sont aujourd'hui reliés et fonctionnent de concert. De fait, on ne peut plus penser le développement d'une grande agglomération sans penser celui de son espace périurbain. De même, on ne peut plus penser les pôles de compétitivité sans prendre en compte leur rayonnement à l'échelle nationale, européenne voire mondiale. Ce changement d'échelle modifie véritablement la donne. Nos découpages administratifs et institutionnels ne sont sans doute plus adaptés à cette logique de fonctionnement en réseau.

Un certain nombre d'orientations en découlent :

- l'intégration de tous les espaces dans la dynamique territoriale – avec la nécessité que tous les territoires soient connectés aux flux de communication et connectés les uns aux autres ;

- l'organisation et la stimulation des réseaux de partenariat, car la notion de réseau, d'assemblage de partenaires n'étant pas nécessairement proches physiquement constitue un élément essentiel dans la compréhension des territoires et de l'économie aujourd'hui ;

- Une ingénierie territoriale renforcée, en particulier pour les territoires les moins peuplés ;
- la maîtrise foncière de long terme, essentielle si l'on veut envisager un développement

territorial pérenne, durable, acceptable et rationnel.

Le rôle des territoires pour assurer la place de la France dans le monde

La France ne peut plus penser ses politiques d'aménagement indépendamment de ce qui se passe autour d'elle. Elle est inscrite dans la mondialisation. Dans ce contexte, elle doit se doter des moyens, y compris en termes d'aménagement du territoire, de rayonner dans le monde. Ceci concerne bien sûr les grandes métropoles dotées de ressources en matière de production de richesse, de recherche et d'innovation, mais aussi les territoires ruraux dotés d'une grande capacité productive agricole, et qui peuvent jouer un rôle essentiel à une époque où les besoins alimentaires vont croissant. En outre, le rayonnement de notre pays dans le monde passe par des politiques poussées en faveur des activités touristiques.

Outre son rayonnement, la place de la France dans le monde tient à son attractivité. Dans un continent européen vieillissant, la France est certainement le pays qui aura le nombre de jeunes le plus élevé dans trente ou quarante ans. Cela restera néanmoins insuffisant par rapport à l'essor démographique de pays comme l'Inde et les Etats-Unis ou des continents africain et asiatique. Tenir une place dans le monde passe sans doute, pour la France, par sa capacité à attirer des talents étrangers.

Le tournant écologique

Comment prendre l'incontournable tournant écologique, en le considérant non pas comme une contrainte mais comme un atout ? L'une des réponses réside dans le développement de technologies vertes et le soutien à la croissance verte. Au-delà, cela nécessite un changement de posture dans les pratiques aménagistes vis-à-vis de la nature et de l'environnement. Les politiques d'aménagement du territoire ne devront-elles pas, demain, rendre service à la nature de la même manière que la nature, par ses ressources, permet le développement de ces politiques ? Plus encore que de la préserver, il faut devenir des fabricants et des acteurs de la nature.

L'homme au centre des politiques d'aménagement

Le dernier enjeu se rapporte aux usagers et aux usages. Les politiques d'aménagement devront sans doute, à l'avenir, dépasser une simple approche en termes d'infrastructures pour répondre véritablement aux besoins des usagers.

∴

L'homme au cœur de l'aménagement du territoire

Annick CHARLETY

Dans ce monde qui évolue à une vitesse vertigineuse, alors que des secousses nous ébranlent, qu'elles proviennent de la crise ou de démocraties qui veulent s'affirmer, nous devons accepter d'imprimer un mouvement brownien à l'aménagement du territoire. Dans ce contexte, il est important de rappeler que c'est l'homme qui fait l'aménagement, qui décide de son destin. En la matière, la France, nation écoutée et estimée, a certainement à apprendre à son tour d'autres pays, notamment de jeunes démocraties. Plus généralement, nous aurons tout intérêt à écouter ce que les jeunes ont à nous dire.

Sur le terrain, l'action en matière d'aménagement du territoire est admirable, malgré une administration qui, osons le dire, nous tue. Les hommes de terrain ont déployé toute leur ingéniosité pour appliquer la politique de la Datar, même s'ils étaient souvent bien mal reçus. Je loue la pugnacité qu'ils ont déployée et leur fidélité au sens de leur mission. La Datar compte des hommes et des femmes extraordinaires. Je rends particulièrement hommage à Jérôme Monod, notre maître à penser, qui a impulsé et su faire vivre une réelle dynamique.

En tant qu'élue de Compiègne, j'ai fait partie de l'intercommunalité. Nous avons mis sur pied la communauté d'agglomérations avec 16 villages et maintenant 72 000 habitants. Nous avons eu la chance de travailler avec Michel Woimant, aménageur qui avait côtoyé Georges Pompidou. La qualité des hommes sur le terrain change tout. Mettez au cœur de la ruralité un homme qui sait écouter ce que veulent les citoyens, et vous obtiendrez des miracles !

Gardons-nous toutefois de ne porter notre attention que sur les grands pôles de compétitivité. D'autres villes, dont on parle peut-être moins que Grenoble, se battent aussi. Il y a des pôles en Picardie, notamment autour de l'Université technologique de Compiègne. Je m'emploie à défendre l'aménagement picard et vous invite à découvrir les réussites qu'une petite ville comme la nôtre a su obtenir grâce à des hommes de qualité, mais aussi grâce à une université fondée il y a quarante ans et qui porte aujourd'hui ses fruits. Les entreprises du territoire en bénéficient et créent des emplois – à tel point que nous n'avons pas peur du Grand Paris ! Nous l'attendons même avec un réel intérêt, tout comme nous attendons le port qui,

espérons-le, tiendra tête à Anvers. Nous entendons tirer tout le parti des ports fluviaux pour envoyer nos productions vers l'Asie.

Bien évidemment, cela nécessite des moyens. C'est la condition pour que nous restions forts dans le concert mondial. Si nous voulons que la France trouve sa place, c'est maintenant qu'il faut agir. Aujourd'hui, les belges et les hollandais viennent acheter nos meilleures terres et nos exploitations. Que va-t-il nous rester ? Comment protéger notre sol, qui est notre richesse ?

Les équations à résoudre sont nouvelles, tant mieux. Tous les logiciels sont à refaire, tant mieux. Mais n'oublions pas que nous faisons partie d'un monde sans pitié et que l'horizontal doit irradier la prise de conscience de nos élites afin qu'elles puissent développer, aménager, cultiver notre jardin en créant des emplois pour demain, en toute connaissance de cause, dans la justice, l'équilibre et la paix.

∴

S'OUVRIRE AU MONDE

Michel MERCADIER

En tant que prospectiviste, j'insisterai sur la nécessité de défendre une vision de long terme. C'est d'autant plus indispensable que le court terme exerce sur toutes nos activités une pression toujours plus forte. Il est essentiel de prendre du recul par rapport à un présent qui nous angoisse, d'avoir la sagesse de quitter notre pré carré et d'aller à la rencontre d'autres acteurs, y compris sur d'autres continents. N'hésitons pas non plus à imaginer des ruptures, des révolutions, des changements très profonds. Les contraintes qui sont à l'œuvre ne doivent pas nous empêcher d'imaginer des scénarios d'évolution. Alors qu'hier nous étions tentés de mettre nos compétences au service de l'Etat pour qu'il en fasse bon usage, il faut aujourd'hui les mettre à la disposition du plus grand nombre, aussi bien des acteurs locaux que des élus, des entreprises et des PME. Il est important d'aider chacun à prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses, et sans doute aussi de savoir fédérer les énergies. Aidons chacun à faire jaillir et grandir de la vie, en acceptant d'abandonner ce qui est mourant.

Débat

Question

Notre travail d'aménageur nous oblige souvent à choisir entre des logiques de concentration et des logiques de dispersion, auxquelles nous incitent d'ailleurs les élus. L'exemple de

Grenoble montre à quel point la concentration peut avoir des effets bénéfiques. Le rapport de la Banque mondiale de 2008 affirmait de même que, compte tenu des effets d'échelle induits par la concentration, il serait difficile d'y échapper dans un contexte de mondialisation. Les aménageurs disposent-ils des instruments appropriés pour gérer cette dialectique entre dispersion et concentration ?

Réponse : Jérôme MONOD

Stéphane Siebert en a apporté un élément de réponse avec le cas grenoblois, sachant qu'une douzaine d'autres centres du même type s'inscriront dans la même démarche. Il s'agit d'une approche construite de la recherche, de la technologie, de la création d'emplois, d'un nouvel urbanisme et de nouveaux modes d'occupation du territoire par les hommes. Certes, il y a par ailleurs des espaces vides. Il n'y a pas de réponse unique ; l'essentiel est d'expérimenter et d'avancer. L'aménagement du territoire ne sera pas une notion du passé s'il sait se mêler à d'autres concepts tels que l'écologie, la recherche et le développement économique, et se tourner vers des acteurs étrangers.

Question

Quelle signification accordez-vous à la sourate du Coran que vous avez citée, « faire sortir ce qui est vivant de ce qui est mort » ?

Jérôme MONOD

Cela signifie qu'il ne faut pas hésiter à abandonner le passé. Ne soyons pas des anciens combattants ! Les principes sur lesquels s'est construite la réputation de l'aménagement du territoire sont révolus. Il revient aux jeunes d'imaginer comment tirer du mort ce qui est vivant, comment détruire pour reconstruire. Il n'est plus temps de raffiner les concepts : c'est bien une révolution qu'il faut engager. Sinon, d'autres la feront sans nous.

Question

Les anciens principes de l'aménagement du territoire sont obsolètes, dites-vous. C'en est-il fini de l'aménagement du territoire lui-même ? Celui-ci a porté ses fruits, à tel point qu'il n'est peut-être plus nécessaire. Désormais, des politiques contribuent à l'aménagement du territoire, comme dans le cas grenoblois, sans être à proprement parler des politiques d'aménagement du territoire.

Jérôme MONOD

L'aménagement du territoire n'est pas mort. Il a un futur et un avenir, à condition qu'il sache se

nourrir de nouveaux apports et de nouvelles données. Par le passé par exemple, nous ne prenions guère en considération la vie quotidienne et sociale des populations. Nous n'avons pas travaillé sur l'aménagement de l'invisible, c'est-à-dire de la vie en société. C'est désormais nécessaire.

Jean-Louis GUIGOU

Souignons également l'importance des problèmes fonciers. La Datar s'est traditionnellement occupée de l'usage des sols, mais la propriété foncière deviendra un sujet capital. Voyez ce qu'il en est chez nos grands compétiteurs. En Chine, la propriété est publique. Aux Etats-Unis, la property tax incite les Américains à diriger leur épargne vers les actifs financiers et monétaires et non vers l'achat de terre et de pierre. La fortune des Français est à 80 % foncière, celle des Américains à 80 % financière.

Nous comptons 30 millions d'hectares de surface agricole utile. Chaque année, 2 millions d'hectares changent de mains. On peut en conclure que les agriculteurs français rachètent le territoire national tous les quinze ans ! Notre système industriel capitaliste se ruine dans la rente et la spéculation foncière. En Suède et en Norvège, 90 % de la propriété foncière est municipale. Ce sont les collectivités locales qui en perçoivent la rente et qui spéculent. Il existe au Royaume-Uni des baux emphytéotiques de 99 ans, les plus courts étant de 99 ans... Le système atypique d'émiettement de la propriété que nous avons hérité de la Révolution de 1789 s'épuise.

Un texte de Léon Walras, père du capitalisme français et de l'équilibre général, est méconnu mais mérite ici d'être cité : il s'intitule Du rachat des terres par l'Etat (1886). On y lit que si la terre ne peut pas se démultiplier, les hommes quant à eux se reproduisent. De fait, le prix des terres tend vers l'infini. Par conséquent la rente augmente et le profit diminue. La mort du système industriel est donc liée à la propriété privée du sol. Pour sauver le système privé, dit Léon Walras, il faut que l'Etat rachète toutes les terres, qu'il ne fasse plus payer d'impôt sur le travail et le capital mais qu'il se nourrisse de la spéculation foncière... N'est-ce pas là un texte révolutionnaire ?

Jérôme MONOD

Le Cercle peut lui-même faire son aggiornamento, et il semble en bonne voie !

A l'occasion de la nouvelle édition du "Que sais-je ?" sur l'aménagement du territoire

DANS LE BROUILLARD

par Philippe De CASTELBAJAC

Il est de plus en plus difficile d'écrire un Que Sais-je ? sur l'aménagement du territoire tant ce que l'on croyait savoir devient incertain.

D'abord, on ne sait plus comment va évoluer la population mondiale. Il y a 230 000 habitants de plus par jour sur la planète. C'est un facteur dont on ne parlait pas, car les experts de l'Onu envisageaient une stabilisation à 9 milliards (au lieu de 7 milliards actuellement), qui interviendrait vers 2050, le contrôle des naissances étant alors partout répandu. Mais tout change avec leurs nouvelles prévisions, qui non seulement misent désormais, dans une hypothèse moyenne, sur une population de 10 milliards en 2100, mais surtout n'excluent pas, dans une hypothèse haute, que le chiffre atteint en 2100 soit de 15 milliards, plus du double de la population actuelle.

Pour ce qui est de l'Europe, les experts de Bruxelles tablaient jusqu'à présent sur une stabilisation démographique à brève échéance. Il va falloir y réfléchir à nouveau. La France, destination privilégiée des émigrants, est la première concernée. L'Insee avait calculé que le nombre de logements allait augmenter d'un quart entre 2005 et 2030, pourcentage déjà impressionnant, qui tenait compte aussi de l'augmentation du nombre de personnes vivant seules. C'est un rythme supérieur ou très supérieur qu'il va falloir envisager, sauf changement des règles d'immigration.

Deuxième incertitude : le lien entre concentration de la population et développement économique. Il paraissait acquis que ce lien diminuait dans les pays développés comme semblait le démontrer la forte croissance économique de la France alors même qu'elle poursuivait une politique de décentralisation, et comme semble encore le montrer la prospérité allemande avec un réseau urbain éparpillé. D'un autre côté, cependant, le projet Grand Paris est fondé sur l'idée, reprise par le président de la République, que dans l'économie moderne « la concentration des potentiels créatifs, scientifiques, industriels et culturels joue un rôle essentiel », d'où l'objectif de doubler la vitesse de croissance de la capitale alors que cette croissance est déjà deux fois supérieure à celle des grandes métropoles américaines. Où est la vérité ?

Troisième incertitude, liée à la précédente, mais qui mérite une étude particulière : le télétravail. Selon les dernières estimations, les télétravailleurs ne représentent en France que 9% de la population active, contre 18% pour la moyenne de l'Union et 25% aux États-Unis. Comme il est probable que la France va finir par rejoindre ses voisins, il y a là un facteur qui va influencer sur l'occupation du territoire. Mais le sujet ne fait l'objet d'aucune réflexion. Le projet Grand Paris ne le mentionne même pas.

Enfin et surtout, on ne sait plus si la population a besoin d'espace ou s'il faut l'entasser davantage. Le président de la République n'a-t-il pas déclaré qu'il fallait « changer la philosophie du droit de l'urbanisme », « augmenter les coefficients d'occupation du sol », « rétablir la continuité du bâti dans les zones denses », et exprimé la conviction que « la densité est la source de l'urbanité et de la convivialité ». De fait, ce qui frappe, dans le projet Grand Paris, ce sont moins les objectifs de création d'emplois que la volonté de densifier l'agglomération. Le Conseil régional d'Île-de-France s'accommode de cette volonté et des crédits qui l'accompagnent.

Pour celui qui, comme votre serviteur, passe des journées sur Internet à chaque mise-à-jour du Que Sais-je, il y a là quelque chose de révolutionnaire tant les études de l'Onu, de Bruxelles et de l'Insee soulignent, statistiques à l'appui, que l'étalement des villes est dans les pays occidentaux un des grands phénomènes de l'époque actuelle. L'objectif des individus, au cours de leur vie active, est d'acquérir un logement individuel, quitte à s'éloigner du centre. Les gratte-ciel américains ne doivent pas faire illusion : les métropoles américaines sont verticales au centre mais horizontales à la périphérie. Leur densité est inférieure à celle de l'agglomération parisienne.

Ce problème dépasse en importance tous les autres. La densité est-elle conviviale ? Ce n'est pas une question. C'est LA question. Selon la réponse que l'on y apporte, l'aménagement du territoire prend des directions tout à fait opposées. On voudrait être sûr que le président de la République y a longuement réfléchi et ne s'est pas contenté de suivre les conseils d'architectes soucieux de laisser une trace dans l'histoire.

En tout cas, si j'étais Délégué à l'Aménagement du territoire, je demanderais aux universitaires qui travaillent pour la Délégation d'abandonner momentanément les sujets très pointus qu'ils affectionnent pour se pencher toutes affaires cessantes sur les problèmes que je viens

d'énumérer, et spécialement sur le dernier. C'est très important.

Jean Marbach nous a quittés...

Hervé NORA

Jean était l'un des piliers du Cercle. Pendant mes neuf années de présidence, il fut sans nul doute le plus assidu de ses administrateurs.

Il fut surtout l'un des plus actifs de ses membres, participant à tous les voyages d'étude et à presque toutes les réunions. Seuls ses séjours à l'hôpital le contraignaient à être absent, et il en était encore plus malheureux.

Jean était aussi un auteur infatigable, qui a écrit de nombreux articles pour la Lettre du Cercle, notre publication.

Articles sur les sujets qui lui tenaient à cœur, les relations transfrontières entre la France et ses voisins, les relations entre la France et l'Allemagne, leur histoire, leurs perspectives...

Comptes-rendus de voyages, des siens personnels comme de ceux du Cercle : je n'osais plus lui en demander de nouveaux j'étais sûr qu'il accepterait, mais il aurait été anormal que d'autres ne s'en chargent pas également.

Sa dernière œuvre restera sans doute inachevée : il rédigeait ses mémoires avec l'aide de Jean-Pierre Catalaa qui fut pendant des années son complice à Bordeaux où il finit par lui succéder à l'OREAM d'Aquitaine.

J'ai dit « rédigeait ses mémoires ». En fait il les dictait à son ordinateur, malgré les relations souvent conflictuelles qu'il avait avec cette machine. Françoise, la secrétaire du Cercle, et moi-même étions alors son recours ultime, sa hot line, mais je dois malheureusement avouer que nous ne ferions pas fortune dans l'assistance micro-informatique à distance.

Jean était un véritable ami, dont la disparition me touche profondément.